

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

## Les nouvelles boîtes postales se méritent un « D » pour « dangereuses »

Pour diffusion immédiate

Le 12 mai 2015

OTTAWA – Un nombre alarmant de personnes qui ont perdu le service de livraison à domicile et qui sont maintenant obligées d'utiliser les méga-boîtes postales de Postes Canada éprouvent des préoccupations en matière de sécurité ou ont subi des blessures, dont certaines ont nécessité des soins médicaux.

En 2014, environ 100 000 ménages ont perdu le service de livraison du courrier à domicile. Selon un sondage mené par la firme Stratcom auprès de personnes touchées par cette mesure, environ un répondant sur cinq (21,3 %) rapporte avoir subi un accident, comme une glissade ou une chute, à l'emplacement de la boîte postale communautaire (BPCOM) ou sur le trajet pour s'y rendre ou en revenir. Parmi les personnes ayant subi un accident, 8,5 % ont nécessité des soins médicaux.

« Postes Canada est rentable et doit prendre en considération les conséquences de son plan mal avisé », a expliqué Mike Palecek, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). « De toute évidence, il existe de graves préoccupations par rapport aux BPCOM et on constate un nombre étonnant de blessures attribuables à leur utilisation, ce qui justifie la tenue d'une enquête plus approfondie. »

Voici les préoccupations les plus fréquemment exprimées par les répondants au sondage à propos des boîtes postales communautaires :

- Accès difficile en raison de la neige (61 % des répondants ont dit être assez ou très préoccupés par cette question)
- Détritus (60 % des répondants ont indiqué être assez ou très préoccupés par cette question)
- Accidents, comme les chutes et les glissades (59 % des répondants ont indiqué être assez ou très préoccupés par cette question)
- Accès difficile en raison de serrures gelées (59 % des répondants ont dit être assez ou très préoccupés par cette question)

« L'an dernier, Postes Canada a réalisé des profits de près de 200 millions de dollars, » a fait remarquer Mike Palecek « Il n'y a vraiment aucune raison d'imposer à la population ces boîtes postales dangereuses et inutiles. »

\* Le sondage a été mené auprès de 497 personnes résidant dans l'une des 25 régions de tri d'acheminement (une RTA est définie par les trois premiers caractères du code postal) touchées par l'élimination du service de livraison à domicile. Le sondage a été mené en ligne, du 20 février au 4 mars 2015, en français et en anglais, auprès d'un panel exclusif. Il a eu recours à un échantillonnage de commodité et, par conséquent, il n'est pas pleinement représentatif de la population en général en raison de la non-disponibilité de données démographiques censitaires au niveau des régions de tri d'acheminement (RTA). Le sondage a utilisé l'échantillon le plus vaste possible parmi le panel en ligne en tenant compte des contraintes géographiques.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou une copie des résultats du sondage, veuillez communiquer avec Kevin Matthews, du service des communications du STTP, à [kmatthews@cupw-sttp.org](mailto:kmatthews@cupw-sttp.org) ou au 613-293-0547.